

## UNE NOUVELLE OFFRE DE SOINS À DOMICILE

Dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012, une nouvelle prestation de soins d'accompagnement et de réhabilitation est proposée par une équipe spécialisée et pluridisciplinaire.

Un partenariat entre trois SSIAD qui interviennent sur le Pays des Pyrénées Cathares et proposent cette nouvelle offre de soins.

SSIAD de Lavelanet  
Centre hospitalier des vallées de l'Ariège  
Site du pays d'Olmes  
BP 90064 09017 FOIX CEDEX  
05.61.01.05.61

SSIAD de l'Association « La Lausada »  
09600 LA BASTIDE SUR L'HERS  
05.61.01.43.96

SSIAD de Mirepoix  
09500 MIREPOIX  
05.31.41.11.20

## ZONE D'INTERVENTION Pays des Pyrénées Cathares



### CONTACTS

Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)  
Valérie GUARINOS, Cadre de santé  
Cristina BAUMGARTNER, Infirmière coordinatrice

Téléphone : 05.61.01.05.61

SSIAD de Lavelanet  
Centre hospitalier des vallées de l'Ariège  
Site du pays d'Olmes  
BP 90064 09017 FOIX CEDEX

## EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER A DOMICILE



## En Pays Cathare



## Pour qui ?

Le service s'adresse aux personnes vivant à domicile, touchées par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées diagnostiquées à un stade léger à modéré.

## Dans quel but ?

Améliorer ou préserver la qualité de vie pour le patient et son entourage.  
Maintenir une autonomie dans les activités de la vie quotidienne.

## Quels professionnels vous accompagnent ?

■ Une cadre de santé et une infirmière coordinatrice se chargent de l'organisation et du suivi des interventions

■ Une ergothérapeute et/ou une psychomotricienne assurent l'évaluation des capacités du patient, de l'élaboration du projet de soins et de sa mise en œuvre

■ Des assistants de soins en gérontologie gèrent la réalisation des soins de réhabilitation et d'accompagnement

## A quel coût ?

Cette prestation de soin est financée en totalité par la caisse primaire d'assurance maladie.

## Comment intervient l'ESA ?

Le médecin gériatre, le médecin traitant ou le neurologue prescrit des séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement.

Une rencontre est organisée au domicile entre le patient, son entourage, l'infirmière coordinatrice et le rééducateur afin d'établir le contenu des séances de réhabilitation et d'accompagnement.

Ces séances individualisées sont réalisées à domicile par l'assistante de soins en gérontologie, en lien permanent avec le rééducateur qui adaptera, au besoin, la prise en charge.

*(12 à 15 séances sur une période de 3 mois maximum, renouvelable sous conditions)*

La prise en charge se veut globale, c'est pourquoi l'équipe est en étroite relation avec les autres professionnels afin d'assurer la continuité des actions dans une structure adaptée : Aide à domicile, Accueil de Jour, Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

En fin de prise en charge à l'ESA, un bilan complet est envoyé au médecin prescripteur.